

Poitiers, le 27 novembre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE DÉPLOIEMENT DU DISPOSITIF TERRITOIRES NUMÉRIQUES ÉDUCATIFS AU COLLÈGE JEAN ROSTAND À NEUVILLE-DE-POITOU



Dans le cadre du dispositif Territoires Numériques Éducatifs, Henri COLIN, Vice-Président du Département de la Vienne en charge de l'Éducation, des Collèges, des Bâtiments et de l'Université, Séverine SAINT-PÉ, Vice-Présidente en charge de l'Aménagement et l'Inclusion Numériques, Maire de Neuville-de-Poitou, et Fabrice BARTHELEMY, Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale de la Vienne, ont visité le collège Jean Rostand à Neuville-de-Poitou, établissement pilote du dispositif, pour voir les premières expérimentations et applications avec les élèves et l'ensemble de la communauté éducative, depuis son lancement en 2022.

Cette visite a précédé le comité de pilotage TNE, réunissant la Banque des Territoires, le Secrétariat Général pour l'Investissement (SGPI), des représentants de la direction du numérique pour l'Éducation du Ministère de l'Éducation Nationale et le cabinet d'évaluation «Éducation & Territoires» du dispositif TNE, à l'Hôtel du Département, pour faire un point d'étape après la signature de la première convention de partenariat en 2022. Un avenant a été signé, par Christophe GENTER, Directeur du Département cohésion sociale et territoriale de la Banque des Territoires et Alain PICHON, Président du Département de la Vienne, **actant la prolongation du dispositif Territoires Numériques Éducatifs jusqu'en 2026.**

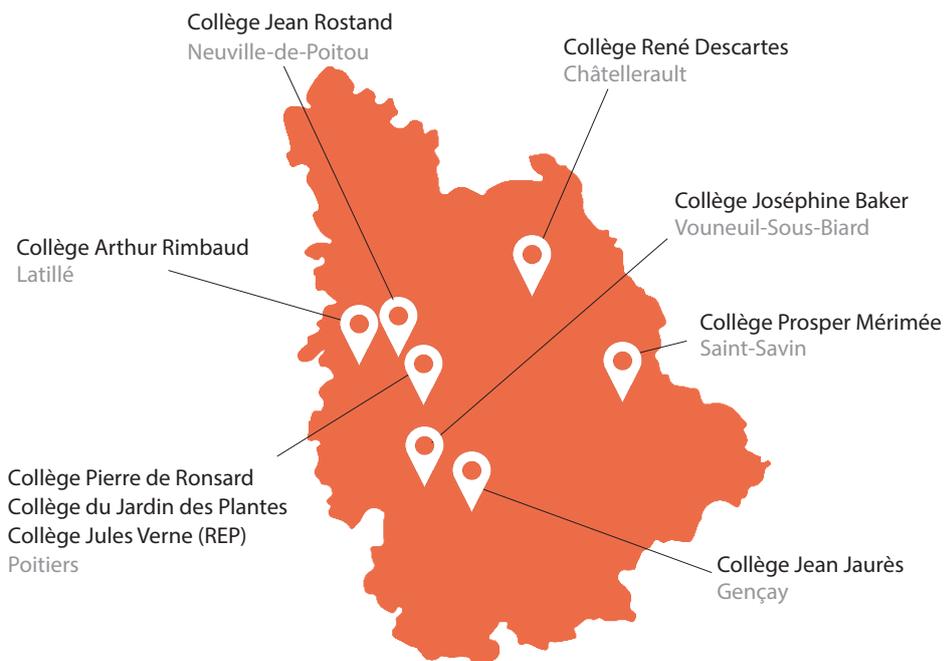
Lancé en mai 2022 dans le département de la Vienne pour 4 ans, premier Département engagé en région Nouvelle-Aquitaine, **le dispositif Territoires Numériques Éducatifs (TNE) permet la mise à disposition d'équipements numériques, de formations adaptées aux besoins locaux et de ressources pédagogiques afin de lutter contre la fracture numérique et le décrochage scolaire.**

Le dispositif TNE est porté par le Secrétariat Général pour l'Investissement, le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, et opéré par la Banque des Territoires, le Département de la Vienne, l'Académie de Poitiers, la Trousse à projets, et le Réseau Canopé. L'Académie de Poitiers et le Département

DES ÉTABLISSEMENTS PILOTES

Dans un premier temps, 9 collèges publics ont été désignés établissement « pilote », pour déployer le dispositif. Sept de ces collèges ont été retenus pour mailler le territoire départemental, et deux collèges, Joséphine Baker et Pierre de Ronsard, parce qu'ils disposent d'atouts particuliers (usages ou équipements).

Parallèlement tous les collèges du département ont bénéficié d'équipements, de ressources numériques mis à disposition des élèves et des enseignants pour développer les usages du numériques. De la même manière, les écoles publiques et privées s'équipent en numérique grâce à ce dispositif.



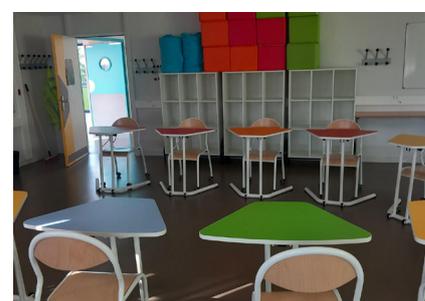
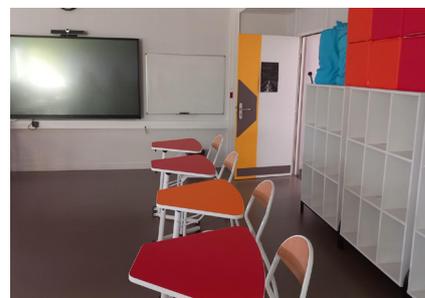
LE LAB NUMÉRIQUE DU COLLÈGE JEAN ROSTAND

Désigné collège pilote du dispositif TNE le collège accueille 627 élèves. En 2023 un « lab pédagogique numérique » a été installé, composé notamment de tablettes, d'un écran numérique interactif de grande dimension, d'ordinateurs portables, de mobiliers adaptables, favorisant les apprentissages. L'ensemble de ces équipements permettent d'enrichir les pratiques pédagogiques en classe, à l'image de la séquence dispensée lors de la visite ce jour au collège, sur l'application PIX, qui évalue le niveau de maîtrise du numérique et de progresser à travers des défis et questionnaires.

Des retours d'expériences positifs sur l'utilisation de ces espaces, qui permettent aux enseignants de proposer des ateliers pédagogiques afin de s'appropriier les outils numériques, en vue de renforcer l'autonomie et l'engagement des élèves.

Les équipements numériques et le mobilier financés pour développer les usages du numérique :

- 30 tables trapèze rabattables
- 1 table 3-4-5 PMR
- 26 chaises mobiles
- 4 tableaux blancs
- 11 paterres
- 3 meubles de rangement sac
- 1 pupitre enseignant 3-4-5
- 16 galettes
- 12 poufs carrés
- 10 tabourets oscillants
- 1 table ronde (medialab)
- 1 chariot mobile pour PC
- 1 chariot mobile pour tablettes
- 15 PC portables
- 15 tablettes (I-PAD)
- 1 écran interactif + support mural
- 1 équipement de visio-conférence (caméra)



FINANCEMENT

> 5,6M€ de subventions de la Banque des Territoires



2 936 860€
Rectorat

2 680 083€
Département de
la Vienne

Cofinancement obligatoire des collectivités à l'exception des fonds destinés aux écoles et collèges privés sous contrat.

2 738 024€
Cofinancement
collectivités

> Au total, plus de 8M€ engagés

LE PROJET TERRITOIRES NUMÉRIQUES ÉDUCATIFS

Les TNE permettent de tester à grande échelle la mise en œuvre de la continuité pédagogique et de réduire la fracture numérique. Lancé en 2020, le dispositif a été étendu à 10 nouveaux départements, dont celui de la Vienne, grâce au programme d'investissements d'avenir (PIA4).

Les enjeux des Territoires Numériques Éducatifs

- équiper les écoles et les collèges du privé et du public,
- mettre à disposition des ressources numériques pour les enseignants et les élèves,
- former les enseignants du public et du privé aux usages du numérique,
- accompagner à la parentalité et réduire la fracture numérique.

Objectifs selon les publics concernés

Élèves

- égalité des chances : faire bénéficier des apports du numérique éducatif quel que soit l'environnement scolaire, social et géographique,
- mettre à disposition des ressources numériques en protégeant les données personnelles,
- mieux inclure les élèves à besoins éducatifs particuliers grâce au numérique.

Familles

- familiariser aux enjeux du numérique éducatif,
- favoriser leur implication dans la scolarité de leur enfant,
- lutter contre les risques de décrochage scolaire liés à la situation de fracture numérique,
- créer des alliances entre les parents, les écoles/collèges et le tissu associatif,
- accompagner sur les usages du numérique les familles qui en auraient besoin, en coordonnant l'ensemble des moyens existants sur le territoire (ex: les conseillers numériques) et en constituant un réseau de tiers lieux pour les accueillir.

Enseignants

- former aux usages du numérique, en adéquation avec leurs besoins,
- développer les usages numériques à forte plus-value pédagogique,
- faire bénéficier de matériels performants et de ressources de qualité.

Informations complémentaires

ac-poitiers.fr/TNE
tne86@ac-poitiers.fr

Contacts presse

Académie de Poitiers : yolande.de-souza@ac-poitiers.fr
Département de la Vienne : avoisin@departement86.fr